



REGLEMENTATION des FORMATIONS aux SAUVETAGE AQUATIQUE



FILIERE SAUVETAGE AQUATIQUE

| | SSA EAUX INTERIEURES (SSA EI) | SSA LITTORAL (SSA L) | PILOTAGE d'embarcation de sauvetage (PES) | FORMATEUR SAUVETAGE AQUATIQUE (FSA) |
|-------------------------------------|---|---|--|--|
| Textes réglementaires | Arrêté du 15 juin 2024 - Annexe 1 Filière aquatique de sécurité civile | Arrêté du 15 juin 2024 - Annexe 2 Filière aquatique de sécurité civile | Arrêté du 15 juin 2024 - Annexe 3 Filière aquatique de sécurité civile | Arrêté du 15 juin 2024 Filière pédagogique de sécurité civile |
| Qui forme ? | Les organismes nationaux de formation, publics ou associatifs, disposant d'un agrément du ministre chargé de la sécurité civile. | Les organismes nationaux de formation, publics ou associatifs, disposant d'un agrément du ministre chargé de la sécurité civile. | Les organismes nationaux de formation, publics ou associatifs, disposant d'un agrément du ministre chargé de la sécurité civile. | Organismes disposant de l'habilitation à l'une des unités d'enseignement de la filière aquatique mentionnée à l'article R. 726-1 du code de sécurité intérieure. |
| Durée de la formation | 14 heures | 28 heures | 7 heures | 49 heures |
| Pré-requis | Certificat médical PSE2 et titre de MNS ou BNSSA | Certificat médical PSE2 et titre de MNS ou BNSSA | PSE2 – BNSSA ou MNS Permis bateau option côtière ou Permis bateau option eaux intérieures | Toute personne majeure détenant le surveillant sauveteur aquatique sur littoral (SSA-L) ou en eaux intérieures (SSA-EI) |
| Nombre de participants | 6 à 18 participants | 6 à 18 participants | 6 à 18 participants | 6 à 18 participants |
| | Moins de 6 la formation doit s'arrêter | Moins de 6 la formation doit s'arrêter | Moins de 6 la formation doit s'arrêter | Moins de 6 la formation doit s'arrêter |
| Nombre de formateurs | 6 à 12 : 2 formateurs 13 à 18 : 3 formateurs + Equipe de sécurité | 6 à 12 : 2 formateurs 13 à 18 : 3 formateurs + Equipe de sécurité | 6 à 12 : 2 formateurs 13 à 18 : 3 formateurs | 6 à 12 : 2 formateurs 13 à 18 : 3 formateurs + Equipe de sécurité |
| Qualification des formateurs | Formateur sauvetage aquatique | Formateur sauvetage aquatique | Formateurs sauvetage aquatique titulaires Pilote Embarcation Sauvetage | Formateurs de formateurs titulaires du Formateur Sauvetage Aquatique |
| Objectifs de la formation | Acquisition des compétences pour assurer les missions de prévention, de surveillance et de sauvetage dans le contexte particulier des lieux de baignades en milieu naturel, ouverts gratuitement au public, aménagés et réglementairement autorisés, à l'exception du littoral. | Acquisition des compétences pour assurer les missions de prévention, de surveillance et de sauvetage dans le contexte particulier des lieux de baignade en milieu naturel, ouverts gratuitement au public, aménagés et réglementairement autorisés, à l'exception eaux intérieures. | Acquisition des compétences nécessaires pour piloter des embarcations légères dans le cadre d'un dispositif de surveillance ou de sauvetage aquatique. | Acquisition des capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique, en s'appuyant sur un référentiel interne de formation et de certification, en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes. |
| Jury préfecture | NON | NON | NON | OUI |
| Composition Jury | Sans objet | Sans objet | Sans objet | Quatre membres représentant trois organismes habilités différents dont : Un formateur à jour de sa FC étant PAE FSA Trois membres formateurs de formateurs à jour de FC et titulaire de la PAE FSA ou PAE PSE |
| Délivrance si : | Avoir suivi l'ensemble de la formation Avoir acquis toutes les compétences Satisfaire à la certification du RIC | Avoir suivi l'ensemble de la formation Avoir acquis toutes les compétences Satisfaire à la certification du RIC | Avoir suivi l'ensemble de la formation Avoir acquis toutes les compétences Satisfaire à la certification du RIC | Le jury préfectoral valide sur dossier |
| Equivalences | SSA Eaux intérieures avant juin 2024 Allègement possible vers SSA Littoral | SSA Littoral avant juin 2024 Allègement possible vers SSA Eaux Intér.. | Option PILOTE avant juin 2024 | Formateur au sauvetage aquatique en milieu naturel avant juin 2024 |